

Discours Royal adressé à la cinquième session du Parlement de l'Enfant

"Louange à Dieu ;
Prière et salut soient sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons ;

Mesdames, Messieurs ;
Chers enfants ;

Il Nous est agréable de vous adresser ce discours à l'occasion de la cinquième session du Parlement de l'Enfant qui se tient sous la présidence effective de Notre chère sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem. La session de cette année a ceci de particulier qu'elle coïncide avec la célébration par notre pays du cinquantenaire du retour d'exil de Notre Grand-Père feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, que Dieu L'ait en Sa sainte miséricorde. Ce retour dans la mère patrie s'est accompagné de l'heureuse nouvelle apportée à son peuple fidèle et annonçant "la fin de l'ère de la tutelle et du protectorat et l'avènement de l'ère de la liberté et de l'indépendance".

La fierté que Nous ressentons au vu des importantes étapes franchies par notre pays durant les cinquante dernières années, sur la voie de l'édification d'un Maroc moderne, n'a d'égal que la ténacité avec laquelle Nous conduisons Notre action pour le parachèvement de l'édifice démocratique et la préparation des générations montantes à l'exercice d'une citoyenneté digne, à travers le lancement et la mise en œuvre du chantier durable de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, le but final étant la consolidation des droits de l'Homme.

A cet égard, Nous nous félicitons de voir que le Parlement de l'Enfant s'est imposé comme modèle de référence jouissant d'un rayonnement reconnu à l'échelle internationale. Il s'est également érigé en espace propice à la consolidation de la communication et du dialogue et à la promotion de la culture de citoyenneté et de modernité. C'est aussi une plate-forme pour vous associer et vous amener à porter votre intérêt à la chose publique et aux questions y afférentes, en en débattant dans une totale liberté et en en discutant en toute responsabilité avec ceux qui veillent à leur gestion.

Par ailleurs, Nous nous sommes réjoui de voir que cette session a été le couronnement d'un cycle de sessions locales organisées à travers les différentes régions du Royaume, et dont les ateliers ont été l'occasion pour vous de faire preuve d'une grande maturité et d'un civisme éclairé. Outre l'identification des différentes préoccupations liées aux affaires locales, vos assises régionales ont enrichi le processus de préparation du Plan national de l'Enfance, auquel Nous avons appelé lors du dixième Congrès national des droits de l'Enfant. Nous le voulions comme un Plan décennal intégré répondant aux aspirations de nos enfants et honorant nos engagements internationaux en la matière.

Certes, Notre pays compte à son actif d'importants acquis en matière de promotion des droits de l'enfant, que ce soit au niveau de l'harmonisation de nos législations nationales avec les conventions internationales ou au plan des mesures prises pour améliorer la situation de nos enfants. Aussi, et pour conforter cette démarche, exhortons-Nous tous les intervenants dans ce domaine à veiller à la mise en œuvre du Plan national de l'Enfance, donnant ainsi la plus belle illustration de leur adhésion active et agissante à l'Initiative nationale pour le Développement humain. Votre institution n'en serait que plus apte et efficace pour protéger les enfants et les prémunir contre les courants destructeurs. Mieux encore, Nous estimons que le Parlement de l'Enfant est une école qui inculque les valeurs de citoyenneté et de démocratie et favorise une prise de conscience accrue quant aux vertus du dialogue et de la coexistence pacifique et aux bienfaits de la culture d'ouverture qui rejette toute forme d'exclusion et d'extrémisme, tout cela dans le cadre d'une société marocaine équilibrée, qui préserve les droits, protège les libertés et développe le sens du devoir et des responsabilités.

Mesdames, Messieurs ;

Chers enfants ;

Nous saisissons cette occasion pour adresser un hommage renouvelé à Notre chère Sœur, Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meriem, pour les efforts qu'elle ne cesse de déployer dans ce domaine. Nous réitérons également Notre soutien à l'action qu'elle mène inlassablement, que ce soit dans le but de faire de l'enfant marocain une partie prenante dans l'ancrage de la culture des droits de l'enfant dans notre pays, ou à travers l'Observatoire national des droits de l'Enfant, l'organe administratif d'exécution de votre Parlement, dont Nous avons voulu qu'il soit une institution nationale offrant un espace de convergence pour les représentants des différentes institutions publiques et privées, les corps élus, les associations de la société civile, ainsi que tous les intervenants dans le domaine de l'enfance.

Nous saluons les efforts de tout le personnel de l'Observatoire. Au même titre, Nous nous félicitons de voir à quel point votre Parlement incarne les vertus du travail, de l'enthousiasme et du patriotisme sincère. C'est, en effet, par le biais de cette instance que vous pourrez, chers enfants, jouer un rôle actif au sein de votre société et contribuer collectivement au processus de développement de votre pays.

Voilà pourquoi Nous veillons à vous dispenser une éducation saine, apte à faire de vous de véritables acteurs dans cette opération, agissant avec lucidité et un sens élevé du devoir et se prévalant d'une vision prospective optimiste.

Puisse Dieu vous assister et couronner de succès vos efforts.

Wassalamou alaikoum warhmatoullahi wabarakatouh".

